

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 28/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 21

OBJET

**COMPTE-ADMINISTRATIF 2016
BUDGET ANNEXE DE L'EAU.**

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Madame Yvette COUDRAY, Présidente de séance et après avoir entendu le rapport de M. Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

- Vu les résultats du Compte de Gestion du Receveur,
- Vu les résultats du Compte-Administratif,
- Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors la présence de Monsieur le Maire, **ADOpte le compte-administratif 2016 du BUDGET ANNEXE DE L'EAU** qui présente les résultats figurant dans le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

	AUTORISATION	REALISATION		
	DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Section de Fonctionnement	489 644	338 134.89	498 589.08	
RESULTAT				160 454.19
Section d'Investissement	378 241	286 235.95	257 993.54	
SOLDE D'EXECUTION				.- 28 242.41
ENSEMBLE	867 885	624 370.84	756 582.62	132 211.78
Reste à réaliser investissement		0	0	0
Résultat global de clôture				132 211.78

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 29/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 21

OBJET

**COMPTE-ADMINISTRATIF 2016
BUDGET ANNEXE DE
L'ASSAINISSEMENT.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Madame Yvette COUDRAY, Présidente de séance et après avoir entendu le rapport de M. Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

- Vu les résultats du Compte de Gestion du Receveur,
- Vu les résultats du Compte-Administratif,
- Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors la présence de Monsieur le Maire, **ADOpte le compte-administratif 2016 du BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT** qui présente les résultats figurant dans le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017

Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

	AUTORISATION	REALISATION		
	DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Section de Fonctionnement	495 800	475 133.57	518 867.22	
RESULTAT				43 733.65
Section d'Investissement	454 300	227 897.65	401 789.53	
SOLDE D'EXECUTION				173 891.88
ENSEMBLE	950 100	703 031.22	920 656.75	217 625.53
Reste à réaliser investissement		8 041.58		8 041.58
Résultat global de clôture				209 583.95

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 30/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 21

OBJET

**COMPTE-ADMINISTRATIF 2016
BUDGET ANNEXE DES
FORETS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Etaients présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Madame Yvette COUDRAY, Présidente de séance et après avoir entendu le rapport de M. Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

- Vu les résultats du Compte de Gestion du Receveur,
- Vu les résultats du Compte-Administratif,
- Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors la présence de Monsieur le Maire, **ADOpte le compte-administratif 2016 du BUDGET ANNEXE DES FORETS** qui présente les résultats figurant dans le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



BUDGET ANNEXE DES FORETS

	AUTORISATION	REALISATION		
	DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Section de Fonctionnement	216 350	104 006.63	132 084.27	
RESULTAT				28 077.64
Section d'Investissement	47 404	39 007.89	27 403.11	
SOLDE D'EXECUTION				- 11 604.78
ENSEMBLE				16 472.86
Reste à réaliser investissement		6 072		6 072
Résultat global de clôture				10 400.86

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 31/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 21

OBJET

**COMPTE-ADMINISTRATIF 2016
BUDGET COMMUNE DE
BACCARAT.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Madame Yvette COUDRAY, Présidente de séance et après avoir entendu le rapport de M. Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

- Vu les résultats du Compte de Gestion du Receveur,
- Vu les résultats du Compte-Administratif,
- Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors la présence de Monsieur le Maire, **ADOpte le compte-administratif 2016 du BUDGET COMMUNE DE BACCARAT** qui présente les résultats figurant dans le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



BUDGET DE LA COMMUNE DE BACCARAT

	AUTORISATION	REALISATION		
	DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Section de Fonctionnement	5 353 423	4 926 313.54	5 831 890.15	
RESULTAT				905 576.61
Section d'Investissement	1 655 378	1 512 281.68	1 241 282.01	
SOLDE D'EXECUTION				- 270 999.67
ENSEMBLE	7 008 801	6 438 595.22	7 073 172.16	634 576.94
Reste à réaliser investissement		51 374	297 000	245 626
Résultat global de clôture				880 202.94

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N°32/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET
COMPTE DE GESTION 2016
DU RECEVEUR – BUDGET
ANNEXE DE L'EAU.

Etaients présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

Considérant que le rapprochement des comptabilités de l'Administrateur des deniers publics et du gestionnaire de ceux-ci ne fait apparaître aucune différence et qu'elles sont donc conformes entre elles.

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte le Compte de Gestion 2016 du BUDGET ANNEXE DE L'EAU** du Receveur de la collectivité.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N°33/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET
COMPTE DE GESTION 2016
DU RECEVEUR – BUDGET
ANNEXE DE
L'ASSAINISSEMENT.

Etai^{ent} présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

Considérant que le rapprochement des comptabilités de l'Administrateur des deniers publics et du gestionnaire de ceux-ci ne fait apparaître aucune différence et qu'elles sont donc conformes entre elles.

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte** le **Compte de Gestion 2016 du BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT** du Receveur de la collectivité.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N°34/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET
COMPTE DE GESTION 2016
DU RECEVEUR – BUDGET
ANNEXE DES FORETS.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaients présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

Considérant que le rapprochement des comptabilités de l'Administrateur des deniers publics et du gestionnaire de ceux-ci ne fait apparaître aucune différence et qu'elles sont donc conformes entre elles.

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte le Compte de Gestion 2016 du BUDGET ANNEXE DES FORETS** du Receveur de la collectivité.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N°35/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET
COMPTE DE GESTION 2016
DU RECEVEUR – BUDGET
COMMUNE DE BACCARAT.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT -- Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

Considérant que le rapprochement des comptabilités de l'Administrateur des deniers publics et du gestionnaire de ceux-ci ne fait apparaître aucune différence et qu'elles sont donc conformes entre elles.

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte le Compte de Gestion 2016 du BUDGET COMMUNE DE BACCARAT** du Receveur de la collectivité.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 36/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**AFFECTATION DES
RESULTATS 2016 – BUDGET
ANNEXE DE L'EAU.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES **7.1 Décisions budgétaires**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux finances.

- Vu les instructions relatives à la comptabilité M49 ;
- Vu les résultats présentés au Compte-Administratif 2016 ;
- Vu l'avis de la Commission des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du **Budget Annexe de l'Eau** comme suit :

- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : **160 454.19€**
- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : **28 242.41€**
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : **132 211.78€**
- RESULTAT REPORTE EN DEFICIT D'INVESTISSEMENT (001) : **28 242.41€**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-051 DE

Par et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 37/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**AFFECTATION DES
RESULTATS 2016 – BUDGET
ANNEXE DE
L'ASSAINISSEMENT.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux finances.

- Vu les instructions relatives à la comptabilité M49 ;
- Vu les résultats présentés au Compte-Administratif 2016 ;
- Vu l'avis de la Commission des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du **Budget Annexe de l'Assainissement** comme suit :

- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : **43 733.65€**
- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : **0**
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : **43 733.65€**
- RESULTAT REPORTE EN EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (001) : **173 891.88€**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 38/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**AFFECTATION DES
RESULTATS 2016 – BUDGET
ANNEXE DES FORETS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux finances.

- Vu les instructions relatives à la comptabilité M14 ;
- Vu les résultats présentés au Compte-Administratif 2016 ;
- Vu l'avis de la Commission des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du **Budget Annexe des Forêts** comme suit :

- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : **28 077.64€**
- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : **17 676.78€**
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : **10 400.86€**
- RESULTAT REPORTE EN DEFICIT D'INVESTISSEMENT (001) : **11 604.78€**

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 39/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**AFFECTATION DES
RESULTATS 2016 – BUDGET
COMMUNE DE BACCARAT.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaients présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux finances.

- Vu les instructions relatives à la comptabilité M14 ;
- Vu les résultats présentés au Compte-Administratif 2016 ;
- Vu l'avis de la Commission des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du **Budget Commune de BACCARAT** comme suit :

- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : **905 576.61€**
- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : **25 373.67€**
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : **880 202.94€**
- RESULTAT REPORTE EN DEFICIT D'INVESTISSEMENT (001) : **270 999.67€**

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 40/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaients présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.2 Fiscalité

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant qu'avec la fusion des intercommunalités, nous sommes passés au 1^{er} janvier 2017 en fiscalité professionnelle unique.

Avec la fiscalité professionnelle unique (FPU), l'EPCI se substitue aux Communes pour la gestion et la perception, sur l'ensemble de son périmètre, du produit de la fiscalité professionnelle : CFE / CVAE / TASCOM / IFER.

En 2017, le Conseil Municipal est amené à voter uniquement les taux de TH, TFB, TFNB.

- Vu l'avis de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 1 abstention :

- **DECIDE** de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition de la commune pour l'année 2017 :

- TAXE D'HABITATION : **16.72 %**
- FONCIER BATI : **20.36 %**
- FONCIER NON BATI : **44.51 %**

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 41/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU
ANNEE 2017.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,
- Vu l'avis de la Commission des finances ;
- Vu les résultats du Compte-Administratif 2016 ;
- Vu la décision d'affectation des résultats ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité le **Budget annexe de l'EAU** pour l'année 2017 qui présente les balances suivantes :

Investissement

Dépenses	:	224 950,69€	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	224 950,69€	(dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	473 899,68€
Recettes	:	548 961,67€

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 42/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**BUDGET ANNEXE DE
L'ASSAINISSEMENT
ANNEE 2017.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,

- Vu l'avis de la Commission des finances ;
 - Vu les résultats du Compte-Administratif 2016 ;
 - Vu la décision d'affectation des résultats ;
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité le **Budget annexe de l'ASSAINISSEMENT** pour l'année 2017 qui présente les balances suivantes :

Investissement

Dépenses : 320 841,89 € (dont 8 041,58 € de RAR)
Recettes : 373 067,91 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 518 286,07 €
Recettes : 518 286,07 €

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 43/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**BUDGET ANNEXE DES
FORETS –
ANNEE 2017.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECH0AL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,
- Vu l'avis de la Commission des finances ;
- Vu les résultats du Compte-Administratif 2016 ;
- Vu la décision d'affectation des résultats ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité le **Budget annexe des FORETS** pour l'année 2017 qui présente les balances suivantes :

Investissement

Dépenses	:	75 676,78 €	(dont 6 072,00 de RAR)
Recettes	:	75 676,78 €	(dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	250 026,87 €
Recettes	:	250 026,87 €

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 44/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**BUDGET COMMUNE DE
BACCARAT –
ANNEE 2017.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECH0AL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances,
- Vu l'avis de la Commission des finances ;
- Vu les résultats du Compte-Administratif 2016 ;
- Vu la décision d'affectation des résultats ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité le **Budget Commune de BACCARAT** pour l'année 2017 qui présente les balances suivantes :

Investissement

Dépenses	: 1 703 833,85€	(dont 51 374,00 € de RAR)
Recettes	: 1 703 833,85€	(dont 297 000,00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	: 5 853 432,93€
Recettes	: 5 853 432,93€

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 14/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 45/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET

**ADOPTION D'UN NOUVEAU
REGLEMENT INTERIEUR DU
POLE SPORTIF "JOSETTE
RENAUX".**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT -- Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

3. DOMAINE ET PATRIMOINE

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Madame Sabrina VAUDEVILLE, Adjointe aux Sports,

- Vu le règlement intérieur du Pôle sportif « Josette RENAUX » actuellement en vigueur adopté par délibération du 13 Décembre 2012.
- Considérant que le complexe sportif accueille les établissements scolaires, les associations sportives bachamoises et éventuellement, sous certaines conditions, des associations non-bachamoises et divers organismes locaux.
- Considérant qu'il est régulièrement constaté des incivilités et qu'il est nécessaire de rappeler les règles d'hygiène, de sécurité et de bon fonctionnement afin de rendre le règlement intérieur plus clair.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le nouveau règlement intérieur tel qu'il figure en annexe et qui se substitue à l'ancien.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017
Publication : 18/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 46/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

OBJET
CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION D'UN AGENT
AUPRES DE L'OPH DE
LUNEVILLE.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le **04 AVRIL 2017**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix - sept, le dix Avril, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mmes COUDRAY - CAREL - CHASSAIN – LICHY – M. STEIMER – Mmes VAUDEVILLE – SOMNARD – COSSART - MM. FRANCOIS – MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA - MM. MALARDE – MARULAZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à Mme COUDRAY - M. THIERY à M. STEIMER - M. COUDRAY à M. FRANÇOIS – M. VANOT à M. MOUGIN - Mme DIEZ à Mme VAUDEVILLE

Absents: Mme LAURENT - M. BEGNENE – Mme MARECHAL – MM. PREVOT – MOUGEOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4. FONCTION PUBLIQUE

4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Madame Yvette COUDRAY, Adjointe aux Affaires Sociales,

- Considérant qu'un adjoint technique territorial effectuera des travaux de nettoyage, les jeudis de 08h30 à 10h00 dans un bâtiment de l'OPH de Lunéville rue Pasteur à Baccarat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel avec l'OPH de LUNEVILLE.
- **DIT** que la collectivité facturera annuellement à l'OPH de Lunéville le temps réel de mise à disposition de l'agent, à hauteur de 100% du salaire brut chargé de l'Agent.
- **DIT** que la mise à disposition prend effet au 01/01/17 et se terminera le 31/12/19.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170410-2017-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2017

Publication : 18/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX